

Département de l'Indre

Délibération du Conseil Municipal

Commune du Poinçonnet

Séance du 30 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trente mars, le Conseil Municipal du Poinçonnet, dûment convoqué le vingt-quatre mars deux mil vingt-trois, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, 1 place du 1^{er} Mai, sous la présidence de Madame Danielle DUPRÉ-SÉGOT, Maire.

Etaient Présents : ALAUME Virginie - BECKER Bernadette - BRISSON Roland - CAGNATO Frédéric - CAILLAUT Sébastien - CHAUMETTE Baptiste - CHAUVAT Mayline - CHENOT Laurence - DELALANDE Elisabeth - DESAIX Ludovic - DUPRÉ-SÉGOT Danielle - DUTREILH Marie-Claude - FORT Jean-Michel - FOUCHET Mathilde - GLOMOT Pascal - LAINE Nicolas - LEGRESY Valérie - PAILLIER Sophie - PALLEAU Bruno - PENNEROUX Sylvie - PILLE Pascal - RIPART Christine - ROUSSEAU Dominique - VARVOU Nathalie

Absents excusés avec pouvoirs : BARON Bernard (procuration à RIPART Christine) - VIGNAU Olivier (procuration à PAILLIER Sophie)

Absents : BLIGAND Daniel - GIRAUD-MELI Marion - PASQUIER Daniel

Secrétaire de Séance : PILLE Pascal

Présents : 24

Absents : 5

Pouvoirs : 2

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

N°2023-03-30_ FINANCES-BUDGET : Tarification location gradins de la salle Asphodèle
(Dossier passé en Commission des Finances le 27 mars 2023)

Rapporteur : Mme le Maire

Considérant la sollicitation ponctuelle des gradins de la salle d'activités « Asphodèle » pour des manifestations externes à la saison culturelle de l'Asphodèle et à des activités de la municipalité. A ce titre, Il est proposé de créer un service payant afin de mettre à disposition les gradins aux structures demandeuses.

Il est proposé de fixer un tarif de 50,00 € pour le déploiement des gradins, par manifestation.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **VALIDE** le tarif de 50,00 € pour le déploiement des gradins, par manifestations,
- **CHARGE** Mme le Maire d'appliquer ce tarif pour la facturation,
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire

Le Secrétaire de séance



Pascal PILLE

Le Maire,



Danielle DUPRÉ-SÉGOT